

REPUBLICQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE LA FEMME, DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

PROJET ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT
EN MILIEU RURAL

SEN/87/C02 - SEN/92/002
(FENU) - (PNUD)

RAPPORT SEMESTRIEL D'AVANCEMENT
N° 1

Aout 1993

SOMMAIRE

	Pages
I - INTRODUCTION	1
II - ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET	1
III - ACTIVITES PREVUS POUR LES 6 MOIS A VENIR	16
IV - SITUATION FINANCIERE DU PROJET	17
V - CONCLUSIONS	21

I - INTRODUCTION

Le projet "Alimentation en Eau et Assainissement en Milieu Rural" a été conçu dans le but de couvrir les besoins en eau potable et de proposer des systèmes d'assainissement appropriés au bénéfice des villages ayant déjà reçu l'appui du Projet "Promotion Economique des Groupements Féminins" (P.E.G.F.).

Le projet a effectivement démarré ses activités en Janvier 1993 par l'élaboration d'un rapport d'exécution technique et financière contenant le plan de travail annuel.

La cellule d'exécution a été mise en place et chargée de mener les activités prévues dans le plan de travail.

Le présent rapport est le rapport d'avancement du 1er semestre et contient les points suivants :

- Etat d'avancement des activités ;
- Prévisions des activités pour le prochain semestre ;
- Situation financière du projet ;
- Conclusions.

II - ETAT D'AVANCEMENT DU PROJET

2.1 - Rappel des objectifs immédiats

Les activités du projet ont démarré le 04 Janvier 1993 par l'installation du Coordonnateur National qui a élaboré un plan d'exécution technique et financier.

Un plan de travail global et annuel a été dressé comportant le découpage du projet en objectifs, produits et activités.

Les objectifs immédiats du projet qui devront être exécutés en 3 ans sont ainsi résumés :

- Objectif 1 : Sensibiliser les populations des villages retenus après enquêtes sur les thèmes de la participation et de l'éducation sanitaire.
- Objectif 2 : Assurer l'alimentation en eau des villages.
- Objectif 3 : Mise en place des systèmes d'assainissement.
- Objectif 4 : Formation des populations.

2.2. - Installation du projet - Personnel et Logistique

Le projet est installé dans les locaux du projet Promotion Economique des Groupements Féminins (1 bureau pour le Coordonnateur National et l'Expert en Génie Civil et 1 bureau pour la Secrétaire). Les locaux prévus pour le projet ne sont toujours pas disponibles 6 mois après le démarrage.

Les 3 chauffeurs ont été recrutés, l'un depuis Janvier 1993 et les 2 autres depuis Juin 1993 pour les véhicules légers.

Le recrutement de l'assistant administratif initialement prévu en Janvier a été différé compte tenu de l'insuffisance des fonds sur la ligne budgétaire prévue à cet effet.

Un camion a été commandé en juin 93 pour les besoins de la composante "Assainissement". Le chauffeur du camion est déjà retenu et devrait être recruté en Janvier 1994.

Le personnel de contrepartie a été mis en place tel que prévu dans le document de projet. Il comprend :

- Un Directeur National - Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
- Un représentant du Bureau de Coordination Technique du Ministère de la Femme, de l'Enfant et de la Famille
- Un Ingénieur Hydrogéologue du Ministère de l'Hydraulique
- Un Ingénieur Sanitaire du Ministère de l'Hydraulique
- Un Médecin - épidémiologiste du Ministère de la Santé
- Un Sociologue du PEGF
- Un Responsable de la Division Formation du PEGF

Avec le Coordonnateur National et l'Expert en Génie Civil, ces agents de l'Administration, affectés à temps partiel dans le projet, forment la cellule pluridisciplinaire d'exécution des activités qui sont prévues dans le plan de travail. Cette cellule est responsable de la coordination des différentes composantes du projet, des études, du suivi, du contrôle des travaux et de la réception des ouvrages. Chaque membre de la cellule a des attributions qui sont définies dans l'organisation fonctionnelle du projet.

Au niveau décentralisé, les coordinatrices départementales du projet PEGF sont les partenaires privilégiés du projet parce qu'ayant en charge le suivi et l'encadrement des activités des groupements féminins. Elles sont impliquées dans les tâches d'animation-sensibilisation.

2.3. - Activités réalisées au cours du semestre précédent

Les activités réalisées sont les suivantes :

- 1) Elaboration du plan d'exécution technique et financière du projet ;
- 2) Elaboration des questionnaires d'enquêtes ;
- 3) Elaboration du plan de localisation des villages ;
- 4) Réalisation de missions d'enquêtes sur 74 villages ;
- 5) Dépouillement des enquêtes et élaboration du rapport du choix des sites ;
- 6) Concertations avec l'UNICEF et World Vision International pour le choix des pompes manuelles ;
- 7) Elaboration du dossier de préqualification des entreprises et lancement des offres de préqualification ;
- 8) Elaboration Termes de Référence Etudes Géophysiques ;
- 9) Elaboration Termes de Référence Etudes Topographiques et d'Adduction ;
- 10) Elaboration Dossier d'Appel d'Offres Pompes Manuelles ;
- 11) Elaboration Dossier d'Appel d'Offres Puits ;
- 12) Elaboration Dossier d'Appel d'Offres Forages ;
- 13) Organisation d'un Séminaire National d'Informations et de Formation.

2.3.1 - *Elaboration du plan d'exécution technique et financière*

Cette activité a été réalisée au cours du mois 1 du projet. Elle s'est concrétisée par la remise le 30 Janvier 1993, d'un rapport portant les éléments suivants :

- Découpage du projet en objectifs, produits et activités ;
- Présentation de l'échéancier d'exécution physique du projet sur 3 ans selon les différentes composantes ;
- Présentation de propositions de révision budgétaire et de l'échéancier d'exécution financière du projet sur 3 ans ;

- Plan de travail global du projet sur 3 ans et plan de travail spécifique pour 1993 sous forme de diagrammes en bâtons (Diagramme de Gant).

2.3.2 - Réalisation des enquêtes préliminaires

2.3.2.1 Préparation et déroulement des enquêtes

Les enquêtes préliminaires avaient pour objectifs :

- de faire une étude socio-économique qui porte sur la motivation de la population, son organisation, les activités de développement déjà entreprises, sa capacité technique et financière ;
- de faire l'état des ressources en eau disponibles et d'évaluer de manière plus précise les besoins ;
- de faire l'état de l'assainissement et de l'hygiène, d'étudier les systèmes existants ;
- de faire une pré-sensibilisation sur les objectifs du projet.

Les enquêtes ont été réalisées par la cellule du projet qui s'est réunie au cours du mois de Janvier 1993 pour élaborer un questionnaire d'enquêtes comportant 4 volets :

- Un questionnaire destiné au Chef de village et à quelques notables qui permet de recueillir les informations socio-économiques sur le village, de faire le point sur les différentes infrastructures existantes et sur leur état de fonctionnement, de dresser la problématique de l'alimentation en eau potable et de l'assainissement du village ;
- Un questionnaire destiné à la Présidente et aux membres du Groupement Féminin dans lequel on recueille les informations sur le groupement, ses activités, les problèmes rencontrés, les problèmes spécifiques des femmes liés à l'eau et à l'assainissement.
- Un questionnaire destiné à quelques responsables de concessions choisis sur un échantillon représentatif afin d'avoir une idée sur les types d'habitat, les revenus des familles, les besoins en eau, les problèmes d'hygiène, les besoins en systèmes d'assainissement ;
- Une fiche d'inventaire des points d'eau principaux existants dans le village ou à proximité (puits, forage, etc...) avec des mesures portant sur les niveaux de l'eau, la qualité de l'eau afin de quantifier les ressources en eau potable disponibles.

Le questionnaire ainsi conçu, a été testé par l'équipe du projet le 2 Février 1993 dans 2 villages de la région de Thiès en présence de la Représentante du FENU. A la suite de ce test, des modifications ont été apportées sur le questionnaire.

L'enquête s'est déroulée en 2 missions de 2 équipes chacune.

- . Une 1ère mission du 9 au 20 Février 1993 a visité 32 villages dans les régions de Thiès, Fatick, Saint-Louis et Tambacounda.
- . Une 2ème mission du 8 au 22 Mars 1993 a visité 42 villages dans les régions de Louga, Diourbel, Fatick, Kaolack et Kolda.

Au total, 74 villages ont été enquêtés dans 8 régions.

Les villages prévus dans la région de Ziguinchor (11) et le département de sédhiou (6) de la région de Kolda n'ont pas été visités pour des raisons d'insécurité.

Pour ces villages, les questionnaires ont été envoyés directement par l'intermédiaire des gouverneurs de régions aux services régionaux du développement communautaire.

2.3.2.2 - Traitement des données et sélection des villages

Les résultats des enquêtes dans ces 74 villages ont été saisis à l'ordinateur au mois de Mars grâce aux programmes de traitement mis en oeuvre.

Après saisie de l'ensemble des informations, le traitement s'est fait à deux niveaux :

- utilisation de batterie de critères techniques pour classer les villages par ordre de priorité ; ces critères sont notamment le taux de couverture des besoins en eau, le taux de satisfaction lié au mode d'exhaure existant, l'hydrogéologie de la zone, les conditions d'accès.

- Critères socio-économiques tels que le coût par habitant devant refléter l'efficacité de l'investissement, le revenu des populations, la capacité technique du village et la motivation des populations par rapport à la démarche participative définie par le projet.

Parmi les 74 villages enquêtés, seuls 53 ont pu être retenus compte tenu de l'ensemble des critères et de la limite que constituait le financement disponible.

Ces 53 villages bénéficieront donc de l'appui du projet pour ses deux composantes. Ils sont localisés dans 8 régions et 22 départements sur les 30 que compte le Sénégal. Pour chaque village, le projet a proposé le type d'ouvrage et d'équipements hydrauliques, le nombre de latrines à réaliser. Chaque proposition a pris en compte les critères précédents notamment la taille du village et sa capacité à gérer et assurer le maintien des équipements. La liste des villages retenus et des ouvrages et équipements proposés figure en page suivante.

ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
PROJET SEN/87/C02-SEN/92/002

LISTE DES OUVRAGES ET EQUIPEMENTS POUR LES VILLAGES
SELECTIONNES
01/07/93

REGION	VILLAGE	POP	BESOINS EN EAU (m ³ /j)			OUVRAGES PROPOSES		EQUIPEMENT PROPOSE		NBR LATRINE
			POP	BET	TOTAL	TYPE	NOMBRE	TYPE	NOMBRE	
SAINT-LOUIS	NDOMBO	2130	75	5	80	FORAGE ADDUCTION	1	POMPE SOLAIRE	1	50
SAINT-LOUIS	SARE LAMOU	332	12	10	22			POMPE MANUELLE	2	14
SAINT-LOUIS	BOKE DIALOUBE	1498	52	177	229	ADDUCTION	1			36
SAINT-LOUIS	SARE MAOUNDE	1083	38	24	62	APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	2	13
SAINT-LOUIS	SASSEL TALLE	814	28	16	44	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	2	26
SAINT-LOUIS	DIORBIVOL	1228	43	5	48	PUITS MODERNE APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	4	26
SAINT-LOUIS	GUIRAYE	1154	40	11	51	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	4	15
SAINT-LOUIS	TIGUERRE YENNE	752	26	10	36	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	4	18
LOUGA	K.CODE ALASSANE	321	11	32	43	APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	2	10
LOUGA	K.BALLA SEYE	1100	39	23	62	REGEN. FORAGE ADDUCTION	1	POMPE ELEC.	1	12
LOUGA	NDAME MATAR NAR	354	12	6	19	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	2	10
LOUGA	BARI DIAM	413	14	23	37	APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	2	10
LOUGA	NDIAW NDIAM	413	14	28	42	ADDUCTION	1			12
LOUGA	NDIARNO	824	29	88	117	ADDUCTION	1			12
LOUGA	NDODJ	1466	51	28	79	FORAGE ADDUCTION	1	POMPE ELEC.	1	35
LOUGA	NIANDOUL	334	12	19	31	APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	2	12
THIES	MINAME K.MALLE	1436	50	8	59	ADDUCTION	1	POMPE ELEC.	1	54
THIES	NDOUCOUMANE	681	24	9	33			POMPE MANUELLE	2	10
THIES	KHININE	1041	36	38	75	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	2	15
THIES	KISSANE	1260	44	9	53	ADDUCTION	1			5
THIES	K.MATAR GUEYE	2465	86	95	181	FORAGE ADDUCTION	1	POMPE SOLAIRE	1	20
THIES	NDOPANE	629	22	16	38	ADDUCTION	1	POMPE BOLIENNE	1	10
THIES	PANDANE	458	16	18	34	ADDUCTION	1			8
THIES	SORO KHASSAP	1043	37	38	75	PUITS MODERNE APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	4	20
DIOURBEL	NDAAKH	901	32	69	100	PUITS MODERNE	1	POMPE BOLIENNE	1	52
DIOURBEL	NDIARAW	894	31	135	166	APPRO.PUITS	1	POMPE BOLIENNE	1	22
DIOURBEL	MBADIANE S. AWA	1056	37	14	51	APPRO.PUITS	1	POMPE BOLIENNE	1	16
DIOURBEL	TAIBA KALOM	1202	42	194	236	ADDUCTION	1			11
DIOURBEL	PEO FALL	916	32	84	116	PUITS MODERNE	1	POMPE BOLIENNE	1	18
DIOURBEL	MBILLY SUD	850	30	3	32	REGEN. FORAGE ADDUCTION	1			12
DIOURBEL	TAWA FALL	870	30	4	35	ADDUCTION	1	POMPE ELEC.	1	11
FATICK	NDIONGOLOR	2093	73	81	154	ADDUCTION	1			34
FATICK	KABONGOYE 1	872	31	34	65	PUITS MODERNE	2	POMPE MANUELLE	4	15
FATICK	NGAR K. MADIENG	1477	52	148	200	REGEN. FORAGE ADDUCTION	1	POMPE SOLAIRE	1	15
FATICK	MBAFAYE	550	19	12	31	REGEN. FORAGE	1	POMPE BOLIENNE	1	13
FATICK	LOUMBEL KELLY	1309	46	80	126	APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	2	24
KAOLACK	PANE SADER	774	27	17	44	APPRO.PUITS	1	POMPE MANUELLE	4	27

R E G I O N	V I L L A G E	P O P	BESOINS EN EAU (m3/j)			OUVRAGES PROPOSES		EQUIPEMENT PROPOSE		NBRE LATRIN
			POP	BET	TOTAL	TYPE	NOMBRE	TYPE	NOMBRE	
DIOLACK	T I A K H O M A T Y	601	21	10	31	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	4	18
KAOLACK	T I A K H O T H I O F O R	1600	56	26	82	APPRO.PUIITS FORAGE ADDITION	1	POMPE SOLAIRE	1	32
DIOLACK	G A M B O U L	792	28	33	60	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	4	10
KAOLACK	A I N O U M A N E	815	29	11	39	ADDITION	1			19
TAMBACOUNDA	S O U R O U Y E L	685	24	52	76	APPRO.PUIITS	1	POMPE MANUELLE	2	13
MBACOUNDA	K A N T A	1515	53	226	279	ADDITION	1	POMPE ELEC.	1	27
MBACOUNDA	N G U I D I V O L	590	21	31	52			POMPE MANUELLE	2	12
TAMBACOUNDA	D I N D I F E L O	945	33	27	60	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	1	17
MBACOUNDA	N I E M E N E K E	954	33	5	38			POMPE MANUELLE	2	50
LDA	B O Y N G U E L	160	6	9	15	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	2	8
KOLDA	S A R A D O U	853	30	87	117	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	2	11
KOLDA	D A R O U K A Y E N E	448	16	33	49	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	2	7
LDA	D I N G U I R A Y E	792	28	32	59	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	2	10
KOLDA	S A R E C O L Y S A L L E	475	17	22	39	PUITS MODERNE APPRO.PUIITS	1	POMPE MANUELLE	4	10.
LDA	K O U T O U C O U N D A	378	13	15	29	APPRO.PUIITS	1	POMPE MANUELLE	2	12
LDA	D I A L A K E N I E	341	12	47	59	PUITS MODERNE	1	POMPE MANUELLE	1	11
TOTAL	53	48937	1713	2278	3991					

2.3.2.3. Nombre d'ouvrages et équipements retenus

Les ouvrages retenus sont les puits, l'approfondissement de puits, les forages et l'adduction à partir de forage existants.

La tableau suivant résume les ouvrages proposés pour tous les villages.

OUVRAGES	NOMBRE
Puits neufs	20
Approfondissement de puits	14
Forages neufs	4
Régénération de forages existants	4
Adduction à partir d'un forage du village non équipé	7
Adduction à partir d'un forage équipé d'un village proche	6

Les équipements seront constitués de pompes manuelles, solaires, éoliennes ou électriques tels que résumé dans le tableau suivant :

EQUIPEMENTS	NOMBRE
Pompes manuelles	74
Pompes solaires	4
Pompes éoliennes	6
Pompes électriques	5

Le dimensionnement des ouvrages et équipements a reposé sur la nécessité de permettre la satisfaction des besoins en eau potable des populations et d'envisager d'autres activités telles que le maraîchage ou le reboisement.

Avant l'exécution des travaux, certaines études complémentaires seront réalisées.

Ces études techniques permettront d'avoir de plus amples informations hydrauliques sur certains sites. Ces études sont :

- une étude hydrogéologique pour chaque site qui permettra de savoir l'aquifère à capter et de faire les coupes prévisionnelles.
- Une étude géophysique afin de déterminer l'épaisseur et la qualité de l'aquifère.
- Une étude topographique et des réseaux d'adduction.
- Une expertise de systèmes de pompages solaires existants.

Les travaux seront réalisés par des entreprises ou ONG qui seront liées au projet par des sous-contrats.

Deux types de contrats sont prévus :

- . des contrats de gré à gré et
- . des contrats passés après appel d'offres et préqualification.

Le projet prévoit également la réalisation de latrines dans les villages qui bénéficieront des ouvrages hydrauliques afin de donner un impact important à ce volet et de mieux concentrer les efforts sur l'éducation sanitaire.

Le groupement féminin sera l'interlocuteur du projet pour l'assainissement.

Les latrines seront de type moderne avec cabine et fosse ventilée. Le nombre total de latrines prévu est d'environ 1.000.

Dans certains villages, d'autres systèmes tels que les dépotoirs d'ordures, les lavoirs, les douches, les aires de lingerie, etc... seront expérimentés.

La réalisation des latrines se fera par des tâcherons engagés par le projet qui seront dotés de matériels. Le projet fournira les matériaux et assurera le contrôle et le suivi des travaux.

2.3.2.4. Maintenance des équipements et participation des populations

L'entretien et la bonne maintenance des équipements sont des conditions essentielles pour la pérennité de ceux-ci.

Ainsi, il est demandé aux bénéficiaires de souscrire une participation aux frais de fonctionnement et de maintenance.

Cette participation est une condition initiale pour le démarrage des travaux.

Le taux de participation par ménage est fonction du type d'équipement et de la taille du village.

Les sommes collectées seront versées dans un compte à la Caisse Nationale d'Epargne et gérées par les comités de gestion de l'eau pour chaque village et seront utilisées pour les besoins du fonctionnement et de maintenance des équipements.

Pour chaque type d'équipement, un système de maintenance impliquant les populations, les fournisseurs et le projet est mis en place.

Les responsables villageois formés assureront l'entretien courant tandis que les interventions importantes seront réalisées, soit par les fournisseurs (sous forme de contrat), soit par les artisans-réparateurs départementaux formés à cet effet.

En ce qui concerne les latrines, la participation demandée concerne le paiement de la main d'oeuvre du tâcheron estimée à 15.000 F CFA pour une latrine à fosse double.

2.3.3 - Dossiers d'appel d'offres

Il est prévu comme décrit précédemment, un certain nombre de prestations de services, travaux et fournitures d'équipement à réaliser pour mener à bien l'objectif d'alimentation en eau potable des 53 villages.

2.3.3.1 Prestations de service

a) Etudes topographiques et d'adduction

L'alimentation en eau de certains villages est prévue à partir de forages existants souvent dotés de réservoirs surélevés. Cette étude a pour but de déterminer le profil du terrain naturel entre les 2 sites et de dimensionner la canalisation d'adduction. Cette étude sera faite par un bureau d'études local qui sera retenu après appel d'offres restreint. L'appel d'offres sera lancé après approbation par le BSP du dossier et de la liste restreinte des bureaux d'études qui lui ont été soumis.

b) Etudes géophysiques

Pour certaines localités où il est prévu de réaliser un forage ou un puits, des incertitudes demeurent quant à la localisation de la nappe ou sa qualité (présence éventuelle de sels). Cette étude géophysique permettra de lever ces incertitudes et sera confiée à un bureau d'études après appel d'offres restreint. Les dossiers d'appel d'offres sont également terminés et soumis au BSP pour approbation.

c) Expertise solaire

Le projet prévoit l'installation de 4 pompes solaires dans des forages.

Compte tenu de la nouveauté de cette technologie, cette expertise qui sera confiée au C.E.R.E.R. (Centre d'Etudes et de Recherches sur les Energies Renouvelables) permettra de faire le point sur les expériences antérieures au Sénégal.

2.3.3.2 Travaux et équipements

a) Travaux de Génie Civil Lots techniques

Ces travaux concernent les forages, puits et adduction. Ils seront divisés en 3 lots et confiés à des entreprises ou ONG après appel d'offres.

- Lot n° 1 : Exécution de 4 forages neufs et régénération de 4 forages existants.
- Lot n° 2 : Exécution de 20 puits neufs, approfondissement de 14 puits existants, installation de 74 pompes manuelles et formation des utilisateurs
- Lot n° 3 : Exécution de travaux d'adduction d'eau et de superstructures.

b) Equipements

Ces équipements constituent les lots 4 et 5 ci-après :

- Lot n° 4 : Fourniture et installation de 4 pompes solaires et formation des utilisateurs.
- Lot n° 5 : Fourniture et installation de 5 pompes électriques, 5 groupes électrogènes et formation des utilisateurs.

Pour l'ensemble des lots 1 à 5, un appel d'offres de préqualification d'entreprises ou ONG a été lancé dans un journal local le 26 Juillet 1993. Cet appel d'offres a uniquement pour but de présélectionner pour chaque lot, les entreprises ou ONG qualifiées et de dresser une liste restreinte au sein de laquelle un appel d'offres restreint sera lancé.

Il est également prévu la fourniture de 74 pompes manuelles après appel d'offres international qui sera lancé par le BSP. Sur recommandations de l'accord de projet et après concertation avec l'UNICEF et l'ONG World Vision International, les pompes de types INDIA MARK 2 et INDIA MARK 3 ont été retenues d'une part à cause de leur fiabilité et de leur rapport qualité/coût et d'autre part, du nombre de pompes de ce type déjà installé au Sénégal (prés de 600 par W.V.I. et 150 en cours par l'UNICEF).

En ce qui concerne les 6 groupes éoliennes, il est prévu de passer directement un contrat de gré à gré avec l'ONG LVIA, compte tenu de l'expérience de cette ONG qui a fabriqué sur place et installé plus de 150 pompes éoliennes. Cette ONG est basée à Thiès et a mis en place un système de suivi et de maintenance satisfaisant.

Les autres sous-contrats dont l'exécution dépend le plus souvent de la réception des ouvrages (par exemple pompes solaires ou pompes électriques, travaux d'adduction), seront lancés et signés ultérieurement.

Le démarrage des travaux est prévu début 1994 pour la Composante "Alimentation en Eau".

En ce qui concerne les latrines, les familles bénéficiaires ne seront connues qu'à l'issue des missions d'animation et après versement de la participation demandée.

La stratégie d'exécution de ce volet est la suivante :

- études pédologiques préalables à l'implantation des puits et latrines ;
- sélection et formation des tâcherons ;
- consultation de fournisseurs de matériaux au niveau du chef-lieu de région - Sélection du meilleur fournisseur sur base de proforma - Etablissement bon de commande global pour l'ensemble des besoins en matériaux de la région ;
- transport des matériaux du chef-lieu de région vers les villages par le camion du projet qui sera disponible en début 1994 ;
- exécution des travaux de latrines par région avec optimisation des déplacements du camion et du contrôle des tâcherons.

IV - SITUATION FINANCIERE DU PROJET

4.1 - Composantes du budget

Le budget global du projet tel que reflété dans l'accord de projet est de 4.950.218 \$ E.U. et se décompose comme suit :

Gouvernement	:	215.300 \$
Bénéficiaires	:	100.000 \$
PNUD	:	692.000 \$
FENU	:	3.942.918 \$
<hr/>		
TOTAL	:	4.950.218 \$

2.3.3.3 Etat de préparation des dossiers d'appel d'offres

a) Dossiers terminés et envoyés au BSP pour approbation

- Dossier d'appel d'offres sur les forages
- Dossier d'appel d'offres sur les puits
- Dossier d'appel d'offres sur la fourniture de pompes manuelles
- Dossier d'appel d'offres pour les études topographiques et d'adduction
- Dossier d'appel d'offres pour les études géophysiques.
- Dossier en vue contrat gré à gré expertise solaire

b) Dossier en cours

- Dossier en vue contrat gre a gre pompes éoliennes
- Dossier d'appel d'offres pompes solaires
- Dossier d'appel d'offres pompes électriques
- Dossier d'appel d'offres travaux d'adduction et de superstructures.

2.3.4 - Séminaire d'informations et de formation

Le projet a organisé du 05 au 09 Juillet 1993 à Thiès, un séminaire national d'informations et de formation intitulé "Gestion des points d'eau et amélioration de l'environnement en milieu rural : Problématique de la participation villageoise".

Ce séminaire avait pour objectifs :

- d'une part, d'informer les différentes parties impliquées par le projet au niveau national sur les choix effectués et la stratégie du projet ;
- d'autre part, de former les coordinatrices départementales en vue de la prise en charge par ces dernières des actions d'animation-sensibilisation sur le terrain avec l'appui de la cellule d'exécution.

III - ACTIVITES PREVUES POUR LE PROCHAIN SEMESTRE

3.1 - Réalisation des missions d'animation-sensibilisation

Cette phase d'animation-sensibilisation est cruciale pour la réussite du projet. Il s'agira de restituer aux populations, les résultats de l'enquête et les choix effectués pour leur village, d'initier des activités d'éducation sanitaire et de prise en charge de leur propre environnement par les villageois, de créer des structures de gestion portant l'adhésion de tout le village (comités de gestion de l'eau, comités de santé) et enfin de promouvoir la participation populaire à contribuer à la caisse de point d'eau et à la réalisation des latrines.

Compte tenu de la dispersion des sites dans 22 départements et de la bonne connaissance qu'ont les coordinatrices départementales du projet PEGF des villages du projet, il a été retenu que ces dernières auront à prendre en charge ces tâches avec l'appui de la cellule d'exécution.

A cet effet, un plan de travail a été élaboré et discuté avec les coordinatrices au cours du séminaire. Il est prévu au moins une dizaine de visites par village afin que les objectifs visés puissent être atteints.

Le programme de sensibilisation pourrait cependant être perturbé par l'installation de l'hivernage et les difficultés liées à la mobilisation des populations au cours de cette période du fait de leur occupation pour les travaux champêtres.

3.2 - Lancement des appels d'offres et signature des sous-contrats

Il est prévu qu'avant fin Décembre 1993, l'ensemble des sous-contrats suivants seront signés :

- 1) sous-contrat d'études topographiques et d'adduction ;
- 2) sous-contrat d'études géophysiques ;
- 3) sous-contrat d'expertise solaire ;
- 4) sous-contrat de travaux de forage ;
- 5) sous-contrat de travaux de puits ;
- 6) sous-contrat de fourniture de pompes manuelles ;
- 7) sous-contrat de fourniture et d'installation des pompes éoliennes ;
- 8) sous-contrat études pédologiques pour travaux d'assainissement.

ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 PROJET SEN/87/C02 - SEN/92/002

SITUATION DU BUDGET DE 1993

 EN US \$

FINANCEMENT : PNUD - SEN/92/002

L.B.	DESIGNATIONS	MONTANT BUDGET	ENGAGEMENTS EN COURS	PAIEMENTS EFFECTUES	TOTALES	RELIQUATS SUR BUDGET
13-000	APPUI ADMINISTRATIF	63416,00	0,00	17133,60	17133,60	46282,41
15-001	VOYAGES INTERNATIONAUX	5000,00	0,00	2547,53	2547,53	2452,47
15-002	DEPLACEMENTS INTERNES	57000,00	0,00	16107,78	16107,78	40892,22
17-001	COORDONNATEUR NATIONAL	41470,00	0,00	11473,45	11473,45	29996,55
17-002	EXPERT MAINTENANCE	32145,00	0,00	10466,57	10466,57	21678,42
21-002	ETUDES PEDOLOGIQUES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21-003	FORMATEURS POMPES A MAIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21-004	EXPERTISE ENERGIE SOLAIRE	3500,00	0,00	0,00	0,00	3500,00
33-000	SEMINAIRES DE FORMATION	6000,00	110,00	5483,52	5593,52	406,48
45-000	EQUIPEMENTS	10700,00	8458,14	770,56	9228,70	1471,30
51-001	ENTRETIEN-MAINTENANCE	19100,00	1606,08	2692,09	4298,17	14801,84
52-000	RAPPORTS	2000,00	0,00	0,00	0,00	2000,00
53-000	DIVERS	15000,00	406,60	1427,56	1834,16	13165,84
	TOTALES	255331,00	10580,82	68102,66	78683,48	176647,53

ALIMENTATION EN EAU ET ASSAINISSEMENT EN MILIEU RURAL
 PROJET SEN/87/C02 - SEN/92/002

SITUATION DES AUTORISATIONS

 EN US \$

FINANCEMENT : PNUD - SEN/92/002

N° AUT.	DATE AUTO.	L.B.	DESIGNATIONS	MONTANT AUTORISE	ENGAGEMENTS EN COURS	PAIEMENTS EFFECTUES	TOTALES	RELIQUATS SUR AUTO.
PS 183	13/05/93	15-001	VOYAGES INTERNATIONAUX	2547,53	0,00	2547,53	2547,53	0,00
PS 209	26/05/93	33-000	SEMINAIRES DE FORMATION	3000,00	110,00	2483,52	2593,52	406,48
PS 26	26/01/93	15-002	DEPLACEMENTS INTERNES	25000,00	0,00	16107,78	16107,78	8892,22
	26/01/93	33-000	SEMINAIRES DE FORMATION	3000,00	0,00	3000,00	3000,00	0,00
	26/01/93	45-000	EQUIPEMENTS	9300,00	8458,14	770,56	9228,70	71,30
	26/01/93	51-001	ENTRETIEN-MAINTENANCE	10000,00	1606,08	2692,09	4298,17	5701,84
	26/01/93	52-000	RAPPORTS	1000,00	0,00	0,00	0,00	1000,00
	26/01/93	53-000	DIVERS	5000,00	406,60	1427,56	1834,16	3165,84
			TOTALES	58847,53	10580,82	29029,04	39609,86	19237,68

La participation des bénéficiaires est relative à la contribution initialement prévue pour le paiement de la main-d'oeuvre des systèmes d'assainissement.

En ce qui concerne le Gouvernement, le financement constitue la valorisation des salaires des fonctionnaires de contrepartie affectés au projet et la mise à disposition des locaux.

Le budget du PNUD permet de prendre en charge les salaires des 2 experts et du personnel administratif, les déplacements et les frais de fonctionnement de l'équipe du projet ainsi que les sous-contrats d'expertise solaire, d'études pédologiques et la formation.

Le sous-contrat d'études topographiques, l'achat des véhicules et tous les sous-contrats de fourniture de matériels et de travaux sont pris en charge dans le cadre du budget du FENU.

4.2. - Niveau d'exécution des budgets

4.2.1- Budget PNUD

Ce budget a fait l'objet de 2 révisions au cours du semestre écoulé :

- 1 première révision en Février 1993 qui a permis d'actualiser le budget de l'accord de projet et de rectifier en partie notamment la sous-évaluation initiale de la ligne budgétaire réservée au personnel administratif, de prendre en compte le remplacement de l'expert expatrié par 2 experts nationaux et l'introduction de nouvelles lignes budgétaires telles que les séminaires de formation. Cette révision a permis de dégager un budget pour l'année 1993 d'un montant de 255.331 \$.
- 1 deuxième révision en cours qui permettra d'ajuster les dépenses réelles de 1993 et d'en reporter certaines pour 1994 et 1995.

Sur la base de la 1ère révision budgétaire, des autorisations de dépenses locales d'un montant de 58.847,53 \$ ont été accordées par le BSP pour le 1er semestre 1993.

Au 30 Juin 1993, la situation des dépenses sur le budget et les autorisations figurent dans les tableaux ci-après. On constate un niveau d'exécution du budget de 30 % et des autorisations du premier semestre de 67 %.

Le faible taux d'exécution du budget s'explique notamment par le recrutement tardif voulu de 2 chauffeurs en Juin au lieu de Janvier, la suspension du recrutement de l'assistant administratif et les économies réalisées sur le fonctionnement du projet (déplacements, carburant) grâce à la réalisation des missions d'enquêtes sur une période d'un mois au lieu de trois initialement

prévus. Ceci justifie les reports effectués dans le cadre de la 2ème révision en cours de préparation.

4.2.2- Budget FENU

Ce budget a fait l'objet d'une révision (en cours d'approbation) après les missions d'enquêtes et l'adaptation du montant des sous-contrats par rapport aux choix effectués. Une autorisation de 70.300 \$ a cependant été accordée en 1992 qui a permis d'acquérir 3 véhicules, du matériel de bureau (micro-ordinateur, photocopieuse, etc.); et de commander le camion.

Dans le cadre de la révision en cours d'approbation, le niveau du budget 1993 est fixé à 441.221 \$ et devra permettre au cours du prochain semestre, de payer les avances de démarrage des sous-contrats qui auront été signés et prendre en charge certaines dépenses locales (matériel pédagogique, matériel technique, etc...).

V - CONCLUSIONS

Le semestre précédent a permis l'installation du projet et le démarrage de l'essentiel des activités prévues.

Ainsi, à part le problème des locaux non encore résolu, le personnel du PNUD et de la contrepartie est opérationnel et les moyens de fonctionnement (véhicules, carburant, etc...) sont disponibles.

Les activités réalisées sont notamment relatives à la sélection des villages après enquêtes, la confection des dossiers d'appel d'offres et la formation des coordinatrices départementales dans le cadre d'un séminaire.

Le semestre prochain sera marqué par le démarrage des activités d'animation-sensibilisation, la sélection d'une liste restreinte d'entreprises, le lancement des offres et la signature d'une partie importante des sous-contrats afin que les travaux puissent démarrer dès le début de l'année 1994 conformément au plan de travail global du projet.

Certaines difficultés pourraient cependant surgir quant à l'exécution de ce plan de travail. Elles sont notamment liées à la disponibilité des populations pendant l'hivernage à cause des travaux champêtres et aux difficultés liées à la mobilisation en fin d'année de la participation financière (condition fixée par le projet avant le démarrage des travaux) si les résultats de la campagne d'hivernage ne sont pas satisfaisants et devaient hypothéquer les possibilités financières des populations.

Il ya également lieu de noter que le personnel gouvernemental de ce projet ne reçoit aucune indemnité de la part de la contrepartie nationale.